



Monsieur Patrick PELATA
Directeur Général délégué aux opérations
13/15 quai le Gallo
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT

Copie :
Gérard LECLERCQ DRHG

Boulogne Billancourt, le 1 mars 2010

Objet : Demande de prise en compte.

Monsieur le Directeur,

A l'issue de notre entrevue du lundi 1 mars, nous avons échangé nos appréciations respectives sur le contenu de vos propositions.

Vous nous avez proposé :

- *d'introduire par voie d'avenant négocié vers le 15 mars prochain, des éléments de Free Cash Flow dans l'accord d'intéressement aux résultats financiers en vue d'un éventuel versement d'une prime en septembre, y compris à défaut de profit net.*
- *de travailler à une meilleure coordination des systèmes d'intéressement aux performances des établissements,*
- *d'engager une négociation sur la rémunération des ETAM, en vue de leur étendre le même principe de rémunération que les cadres avec une Prime de Performance Cadres.*

A l'unanimité, nous considérons que vos propositions ne répondent pas aux demandes que chacun d'entre nous a pu vous formuler.

En décembre dernier, nous avons négocié les salaires sur la base d'une estimation d'un Free Cash Flow avoisinant les 800 millions d'€. La direction nous avait alors déclaré être obligée de limiter à 500 € la prime uniforme versée en deux fois (Janvier et mars).

Or, à l'annonce des résultats financiers, nous apprenons que le montant du Free Cash Flow est en fait de 2 100 millions, soit 2,6 fois supérieur aux prévisions.

Après cette annonce, vous débloquez 30 millions d'€ sous forme d'une Prime de Performances Groupe aux 2 800 cadres dirigeants, alors que 55 000 salariés devraient se contenter d'une prime de 500 € pour un budget global de 27 millions d'€.

Vous n'avez pas tenu compte de nos interventions et vous sous estimez le sentiment des salariés sur l'inégalité de traitement dans notre entreprise. Celui-ci s'est déjà exprimé de différentes manières selon les sites et votre position n'est pas de nature à apaiser le mécontentement, au contraire.

Les salariés n'attendent pas une hypothétique prime dont le versement serait renvoyé à septembre.

Il y a urgence à annoncer rapidement la revalorisation du montant de la prime de 500 €. Le Free Cash Flow est 2,6 fois supérieur, la prime doit être recalculée dans les mêmes proportions.

Nous restons disponibles pour en discuter à tout moment.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez accepter, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la Cfdt :

Fred DIJOUX

Pour la CFE-CGC :

Gérard BLONDEL

Pour la CGT :

Fabien GACHE

Pour FO :

Laurent SMOLNIK

Pour la CFTC :

Lionel HEIN